FEUILLET D'*INFO*

FEMMES ET RESTRUCTURATION AU CANADA

Écrit par Deborah Stienstra
Avec l'assistance de Natalie Brewer, Jane Stinson & Judy White
Assistance administrative de Caroline Paquette
Traduction par Michelle Briand
Juin 2010

L'ICREF annonce avec fierté avoir reçu une subvention de recherche de cinq ans du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), dans le cadre du programme ARUC (Alliances de recherche universités-communautés) pour les communautés nordiques.

Notre projet s'intitule FemNorthNet: des femmes apprennent de transformations communautaires issues de restructurations économiques. Au cours des cinq prochaines années, nous allons explorer l'impact du développement économique sur les femmes, et les transformations subséquentes aux plans social, économique et culturel. Lorsque des communautés, des femmes et des familles sont concernées, il est important de savoir si la croissance est viable. Par ailleurs, de nombreux défis sociaux et économiques de longue date persistent aujourd'hui, et ceux qu'affrontent les Autochtones ne sont pas les moindres. Les trois communautés ciblées par cette recherche novatrice sont La Loche en Saskatchewan, Thompson au Manitoba et Happy Valley-Goose Bay à Terre-Neuve-et-Labrador.

Au cours des trois dernières décennies, nos gouvernements et nombre d'entreprises privées au Canada ont procédé à d'importantes restructurations économiques. Des communautés, des familles et des vies individuelles en ont été profondément bouleversées. Ces restructurations entraînent une augmentation directe des responsabilités qu'assument les femmes, en plus d'affecter négativement leurs communautés, leurs familles et leur bien-être. Certains groupes, notamment les aînées, les immigrantes récentes, les mères seules et les femmes qui vivent des situations de handicap, sont plus touchés que d'autres et de diverses manières. Pour ces femmes, les conséquences des restructurations sont beaucoup plus graves.

Un bon nombre de changements liés à la restructuration sont en cours ou sur le point de se produire. En témoignent l'important ralentissement économique mondial de 2009, les réactions gouvernementales à ce ralentissement et la volonté de contrôler les déficits en réduisant les dépenses publiques. Qui est affecté par ces mesures et comment? Ce feuillet d'information explore certains des enjeux clés pour les femmes du Canada et propose quelques solutions aux problèmes résultant des restructurations économiques.

CONTEXTE

Depuis plus de trente ans, l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) mène des recherches axées vers une plus grande justice sociale et l'amélioration des conditions de vie des femmes. En 2008, avec le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, l'ICREF a organisé un atelier Femmes et restructuration économique. Cet événement a rassemblé des leaders et des chercheuses communautaires de pointe qui ont identifié les principaux enjeux, de même que des outils pour les comprendre et les aborder. Ce feuillet d'information s'inspire des résultats de cet atelier.

QU'EST-CE QUE LA RESTRUCTURATION ?

La restructuration est un processus de changement en cours au Canada et dans le monde depuis quelques décennies. Il est issu «de multiples sources, notamment les pressions mondiales sur les dépenses sociales, la transformation des réalités du monde du travail, des données démographiques et des relations familiales en mutation, les débats sur les secteurs où le gouvernement devrait ou non intervenir, la tendance émergente à s'en remettre aux partenariats publics-privés et les nouveaux rôles attribués au secteur communautaire ou tiers secteur»[i]. La récession mondiale de 2009 a accéléré la cadence et renforcé la probabilité d'une nouvelle vague de restructurations.

La restructuration est généralement abordée en termes économiques: les entreprises parlent de réduire leurs effectifs, alors que les gouvernements disent tenter de contrôler leurs déficits et leurs dettes en éliminant ou réduisant des programmes publics et en vendant des entreprises publiques ou des sociétés de la couronne au secteur privé. Mais des auteures féministes nous rappellent qu'en plus de transformer les marchés et nos gouvernements, les restructurations influencent aussi nos communautés, nos familles et les mouvements sociaux[ii].

Pour comprendre ce phénomène, certains examinent comment la mondialisation de nos économies modifie constamment les options des gouvernements. D'autres croient que les politiques néolibérales sont responsables des restructurations. D'autres encore pointent le démantèlement du filet de sécurité sociale de l'État providence créé après la Seconde Guerre mondiale: coupures de financement, nombreux changements aux critères d'admissibilité et transferts de responsabilités entre paliers de gouvernement. « À partir du milieu des années 1980, le gouvernement fédéral a périodiquement augmenté le spectre des 3D –

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

dollars, déficits, dettes – pour justifier l'érosion des bases de l'État providence d'après-guerre.»[iii] Tous ces éléments illustrent les bouleversements survenus dans la gestion et l'évolution de l'économie canadienne qui ont métamorphosé nos vies au cours des vingt dernières années.

QUELS ENJEUX TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FEMMES ?

La restructuration affecte les femmes et les hommes, mais ses impacts frappent souvent plus durement les personnes marginalisées par la société canadienne en raison de leur sexe, leur race, leur statut d'immigration, leur situation de handicap ou leur pauvreté. En utilisant des outils comme les cadres d'analyse féministe intersectionnels[iv] et l'analyse comparative selon le sexe ou le genre[v], nous commençons à cibler plus précisément les groupes et les personnes affectés par ces mesures et les impacts à long terme de ces changements.

Ce feuillet d'information veut comprendre qui sont les femmes les plus affectées par les transformations économiques et sociétales survenues au Canada durant les dernières décennies, et lesquelles sont les plus susceptibles de subir les contrecoups du présent ralentissement. Il n'est pas surprenant de constater que les mères seules, les femmes vivant en situation de handicap, les femmes racisées, les immigrantes récentes et les femmes pauvres sont plus touchées par les restructurations et le ralentissement économiques.

Nous allons examiner les incidences des restructurations sur les femmes dans trois secteurs particuliers:

- les marchés du travail en changement,
- la restructuration des programmes gouvernementaux
- les inclusions et les exclusions dans la société canadienne.

Et nous allons tenter de répondre à trois questions:

- Où sont les femmes?
- Quelles sont les conséquences des restructurations et de la récession sur les femmes?
- Quelles femmes sont les plus affectées?

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

1. DES MARCHÉS DU TRAVAIL EN CHANGEMENT

Où sont les femmes?

Au Canada, les femmes comptent aujourd'hui pour presque la moitié (47 %) de la population active alors qu'au milieu des années 1970, elles ne représentaient qu'un peu plus du tiers (37 %) de la main-d'oeuvre. La majorité des femmes (environ les trois quarts) travaillent à plein temps et l'ont toujours fait. Toutefois, elles sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Sept travailleurs à temps partiel sur dix sont des femmes et ces chiffres ont peu varié depuis les années 1970. En outre, plus de femmes que d'hommes, particulièrement des jeunes femmes, sont susceptibles d'occuper plus d'un emploi en même temps[vi].

Les femmes continuent d'être concentrées dans des secteurs liés aux services, au travail administratif et à l'enseignement. Deux tiers de toutes les employées travaillent dans ces domaines[vii]. Et les femmes racisées sont trois fois plus susceptibles que les autres femmes d'occuper des emplois dans le secteur manufacturier[viii].

Le salaire horaire des femmes représente 84 % de celui des hommes, mais l'écart s'est réduit de manière significative entre les femmes et les hommes syndiqués où les femmes gagnent 94 % du salaire des hommes[ix]. L'écart entre les sexes est plus élevé pour les travailleuses à plein temps ayant entre 25 et 54 ans, ces femmes gagnant 76 cents pour chaque dollar gagné par les hommes[x].

Les femmes sans enfants gagnent systématiquement plus que celles qui ont des enfants. L'écart s'élargit encore pour les mères seules[xi]. En 2006, les familles monoparentales dirigées par une femme déclaraient des gains annuels moyens de 30 598 $, comparativement à 47 943 $ pour les familles dirigées par un père seul[xii].

Les gains moyens des travailleurs immigrants sont beaucoup plus faibles que ceux des travailleurs nés au Canada, les gains des immigrantes ayant plongé de 85 cents pour chaque dollar gagné par les femmes nées au Canada en 1980, à 56 cents en 2006[xiii]. Les immigrantes récentes vivant dans la pauvreté sont également susceptibles d'être racisées, de détenir un diplôme universitaire et de vivre dans les grandes régions urbaines de Toronto et de Vancouver[xiv].

Les gains pus faibles des femmes racisées, celles que Statistique Canada appelle les «femmes des minorités visibles», s'expliquent en partie par le fait qu'elles sont

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

moins susceptibles d'être employées, même si elles sont généralement plus scolarisées que les autres Canadiennes. En 2000, leurs gains étaient d'environ 10 % plus faibles que ceux des autres Canadiennes[xv]. En 2005, cet écart atteignait 15 %, le revenu moyen des femmes des minorités visibles étant significativement plus faible que celui des autres femmes (23 369 $ comparativement à 27 673 $)[xvi].

Les femmes vivant des situations de handicap ont des revenus considérablement plus faibles que celles qui n'ont pas de handicaps, et que les hommes handicapés ou non. En 2006, les femmes handicapées gagnaient environ 11 000 $ par année de moins que les hommes handicapés. Les femmes vivant des situations de handicap qui sont syndiquées gagnent de meilleurs salaires que celles qui ne le sont pas (35 677 $ et 21 983 $), même si leurs gains demeurent plus faibles que ceux des hommes syndiqués[17].

Les femmes autochtones sont généralement moins susceptibles que leurs homologues non autochtones de faire partie de la population active et leur taux de chômage est de deux fois supérieur à celui des femmes non autochtones[18]. Les revenus des femmes et des hommes autochtones sont inférieurs à la moyenne nationale et l'écart de revenu entre elles et eux est également plus faible. Des données récentes indiquent qu'un meilleur niveau de scolarisation tend à combler l'écart de revenu entre les femmes autochtones et non autochtones[19].

Alors que ces statistiques illustrent les enjeux de différents groupes de femmes dans la population active, nous n'avons pas de données sur les femmes qui font partie de plus d'un groupe comme, par exemple, les femmes autochtones vivant en situation de handicap, ou les mères seules racisées. Ce manque d'information constitue un obstacle important à notre compréhension des véritables situations des femmes.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES RESTRUCTURATIONS ET DE LA RÉCESSION SUR LES FEMMES?

Quatre enjeux clés:

a) Impact sur les emplois et les revenus

Le nombre d'emplois précaires ou sans sécurité augmente. La précarité, c'est-à dire le travail à temps partiel, temporaire ou le cumul d'emplois, touche environ

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

40 % des postes occupés par des femmes, comparativement à 30 % pour les hommes[20]. Ce type de travail est habituellement sous payé et n'offre que peu ou pas d'avantages sociaux. Quand les femmes perdent des emplois de ce type, elles ne sont pas nécessairement admissibles à l'assurance-emploi (AE). « Seules 39 % des femmes sans emploi reçoivent des prestations d'AE (2008), qui remplacent à peine 55 % de leurs salaires lorsqu'elles sont au chômage[21].» Les femmes des provinces les plus touchées par la récession de 2009 n'ont pas reçu beaucoup de prestations. En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, seule une personne au chômage sur trois a reçu des prestations d'assurance-emploi[22].

b) Impact sur le bien-être des femmes

Les incidences négatives des restructurations sur l'emploi, les revenus et la famille des femmes influencent directement leur bien-être. Les changements qui affectent leur travail rejaillissent sur tous les aspects de leur vie. Par exemple, les femmes avec des enfants qui ont besoin de services de garde pour pouvoir occuper un emploi salarié trouvent difficilement des services de qualité, en plus de devoir défrayer ces services. La présence de jeunes enfants influence beaucoup le parcours d'emploi des mères monoparentales et, par conséquent, leurs revenus[23]. Durant le ralentissement économique de 1990, les mères seules ont vu leur taux d'emploi décroître significativement, ce qui n'a pas été le cas des mères de familles biparentales[24]. Les femmes vivant en situation de handicap en âge de travailler ont souligné que leur jouissance de la vie était très affectée par le stress lié au travail, à la santé et aux soucis financiers[25].

c) Impact sur les familles

La présente récession a entraîné la perte de beaucoup d'emplois masculins, particulièrement dans le secteur manufacturier et celui des ressources naturelles, comme les très instables industries du pétrole et du gaz de même que l'industrie forestière. Les femmes ont du accroître leur contribution au revenu familial dans les familles hétérosexuelles. Le nombre d'employées de plus de 55 ans travaillant à plein temps a augmenté de 5 % depuis octobre 2008[26].

d) Impact sur les communautés

Durant les récessions, la demande des services tend à augmenter, alors que diminue la capacité de dispenser ces services. « À la différence de la plupart des secteurs économiques, le secteur communautaire connaît une demande accrue de services durant une période de ralentissement économique, spécialement pour

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

les organisations de première ligne qui œuvrent dans les services sociaux et les services à la personne. »[27].

On observe par exemple un «déficit d'infrastructures» dans les communautés ayant vécu un boom des industries du pétrole et du gaz. C'est le résultat d'une croissance rapide de l'emploi dans ces secteurs, sans investissements dans les infrastructures sociales de ces communautés. Cela signifie qu'il n'y avait pas assez de main-d'oeuvre et de ressources spécialisées et accessibles pour offrir des services aux personnes vivant des situations de handicap, ni assez de refuges d'urgence ou de services de crise[28]. On s'attend à de nouvelles compressions gouvernementales pour pallier la récession actuelle. Ces mesures vont rendre encore plus ardue la livraison de services.

2. RESTRUCTURATION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Où sont les femmes ?

Les programmes du gouvernement sont une importante source de revenus pour les femmes, notamment pour les aînées, les femmes vivant des situations de handicap et les mères monoparentales. Une plus grande part des revenus des femmes que de ceux des hommes proviennent de transferts gouvernementaux. C'est encore plus vrai pour les aînées. Plus de la moitié (55 %) des revenus des aînées proviennent de programmes de transferts gouvernementaux, alors que ces programmes n'assurent que 15 % des revenus des femmes de 55 à 64 ans, et moins que cela pour les autres groupes d'âge[29].

La Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) constituent l'essentiel des prestations de transferts gouvernementaux que reçoivent les femmes. Viennent ensuite les régimes de pensions du Québec et du Canada, les prestations pour enfants, l'aide sociale et l'assurance-emploi[30].

Une part appréciable des revenus des familles monoparentales ayant une femme à leur tête proviennent des prestations de transferts gouvernementaux. Ces programmes de transferts constituaient plus du quart (27 %) de tous les revenus des familles monoparentales dirigées par une femme en 2003. La même année, ce pourcentage se situait à 11 % pour les familles monoparentales dirigées par un homme, et à juste 6 % pour les familles biparentales avec enfants[31]. L'aide sociale est la principale source de revenus de bon nombre de familles monoparentales ayant une femme à leur tête[32,33].

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

L'assurance-emploi est une source de plus en plus importante de revenus pour les femmes, surtout les prestations spéciales. En 2008/2009, deux fois plus de femmes ont reçu des prestations spéciales d'AE (de maternité, parentales, de maladie et de personne soignante) que d'hommes (345 600 femmes pour 168 900 hommes). Durant la même année, les femmes ne comptaient que pour 38 % des bénéficiaires de prestations régulières (603 900 femmes et 1 038 600 hommes). En 2008/2009, 36 % de toutes les bénéficiaires de l'AE recevaient des prestations de maternité ou parentales[34]. En 1997, les règles d'admissibilité à l'AE ont été considérablement modifiées en fonction du nombre d'heures plutôt que de semaines travaillées. Étant donné que les femmes travaillent moins d'heures que les hommes, et sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires et sans sécurité, elles sont plus affectées par ces changements.

Moins de femmes sont admissibles à des prestations d'AE durant le ralentissement actuel que pendant la récession des années 1980. « En vertu de l'ancien programme d'assurance-chômage, au cours de la récession des années 1980, presque 83 % des chômeuses et 85 % des chômeurs touchaient des prestations d'AE. Ces pourcentages ont décru dramatiquement avec les nouvelles règles. En 2008, seulement 39 % des chômeuses et 45 % des chômeurs recevaient des prestations d'AE, qui remplaçaient seulement 55 % de leurs gains de travail. Et dans certaines régions du pays, les niveaux de prestations sont encore plus faibles. »[35]

En 2006, les personnes vivant en situation de handicap en âge de travailler étaient trois fois plus susceptibles de recevoir des prestations de transferts gouvernementaux que les adultes vivant sans handicaps. Plus de 55 % des femmes ayant un handicap dépendaient des prestations de transferts gouvernementaux, comparativement à seulement 47 % de leurs homologues masculins[36]. Beaucoup de personnes en situation de handicap comptent sur les programmes provinciaux d'aide sociale ou de prestations d'invalidité. Le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC) est le principal programme d'assurance-invalidité au Canada[37]. Plusieurs provinces ont leur propre programme de prestations d'invalidité dont l'Alberta (AISH), l'Ontario (POSPH) et la Colombie-Britannique, mais aucune statistique ne fournit de données ventilées par sexe au sujet des bénéficiaires.

Il est clair que les personnes vivant des situations de handicap constituent un pourcentage élevé des prestataires d'aide sociale et qu'elles demeurent assistées sociales pendant de longues périodes[38]. Bien que certaines de ces personnes, y compris celles vivant des handicaps épisodiques ou temporaires, reçoivent des

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

prestations de maladie de l'AE, le PPIRPC dessert de 4 à 5 fois plus de bénéficiaires que le programme de prestations de maladie de l'AE[39].

Les femmes sont également de grandes utilisatrices de services publics tels les programmes de soins à domicile, de services de soutien aux personnes handicapées et de transport. Même si les statistiques concernant les soins à domicile ne sont pas à jour, elles indiquent qu'en 1996/1997, au moins 2,5 % des Canadiennes et des Canadiens de plus de 18 ans utilisaient ce type de services, plus particulièrement des personnes âgées et des malades chroniques[40]. En outre, nous savons que la majorité des personnes résidant en établissements de soins de longue durée sont des femmes, tant des aînées que des femmes de moins de 65 ans nécessitant des soins continus[41]. Les femmes vivant des situations de handicap sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de recevoir de l'aide de sources formelles et informelles pour leurs activités quotidiennes (67,4 % contre 47,9 %)[42].

Les femmes comptent également pour la majorité des effectifs de la fonction publique et sont par conséquent sensibles aux modifications apportées aux programmes gouvernementaux. Elles demeurent généralement concentrées dans le secteur des services. Dans les services de santé, la main-d'œuvre est composée à 80 % de femmes, bien qu'on les retrouve surtout dans les professions infirmières: assistantes dentaires, hygiénistes et thérapeutes; diététistes et nutritionnistes; et, audiologistes et ortophonistes[43]. Beaucoup d'autres femmes travaillent dans le secteur des soins de santé comme préposées aux soins personnels, cuisinières, préposées au ménage et au blanchissage et employées de bureau[44].

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DES RESTRUCTURATIONS ET DE LA RÉCESSION SUR LES FEMMES?

a) Élimination et réduction des services publics

Lorsque la demande de programmes gouvernementaux augmente et que l'allocation de fonds diminue, les gouvernements choisissent souvent d'éliminer des programmes ou d'en réduire ou restreindre l'accès.

Le programme d'assurance-chômage a subi des modifications importantes pour les femmes en 1997, lorsque l'admissibilité a été liée au nombre de semaines plutôt que d'heures travaillées. Les femmes, qui occupent plus souvent des

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

emplois précaires ou à temps partiel, ont été les plus affectées. Mais les récents changements gouvernementaux destinés à pallier le ralentissement économique de 2009 ont principalement ciblé les personnes qui avaient des emplois relativement stables avant d'être mises à pied. Cela signifie qu'un nombre de femmes n'ont pas bénéficié de ces initiatives. « Pour les femmes, l'augmentation du nombre de prestataires d'assurance-emploi a simplement reflété la hausse du nombre de femmes sans emploi[45] ».

Plus récemment, les modifications et les restrictions apportées à l'admissibilité aux programmes d'aide sociale dans au moins deux provinces, risquent d'affecter les personnes vivant des situations de handicap. Par exemple, le budget ontarien de 2010 a éliminé l'allocation pour régime alimentaire spécial destinée aux personnes assistées sociales, pour la remplacer par un programme de supplément alimentaire évalué par un médecin qui aidera uniquement les personnes ayant de grands besoins médicaux[46]. Dans le budget 2010 de la Colombie-Britannique, des compressions similaires touchent les fournitures et équipements médicaux financés par le gouvernement. L'admissibilité au supplément alimentaire mensuel a également été resserrée dans cette province et il faut désormais démontrer que l'on souffre d'au moins deux symptômes au lieu d'un seul aux termes des nouvelles modalités[47].

En 2002, le gouvernement de la Colombie-Britannique a réduit de manière drastique le financement de l'aide juridique, principalement dans les secteurs du droit de la famille et du droit des pauvres. Ces coupures ont surtout affecté les femmes qui comptent sur l'aide juridique pour des causes de divorce et de garde d'enfants, ainsi que pour porter en appel des litiges liés à l'aide sociale, l'assurance-emploi et le logement[48,49].

Certaines compressions gouvernementales, notamment aux services de garde et à l'enseignement postsecondaire, modifient le contexte dans lequel les femmes peuvent trouver et conserver des emplois. Encore une fois, les coupures effectuées en 2002 par la Colombie-Britannique illustrent ces changements. Les bourses non remboursables pour les étudiants ont été éliminées et le gel des frais de scolarité pour l'enseignement postsecondaire annulé. « Ces changements affectent les femmes de manière disproportionnée. En raison de leurs plus faibles revenus, il leur est plus difficile de payer leurs frais à l'avance et de rembourser des prêts plus importants après l'obtention de leur diplôme[50]. » Les coupures aux services de garde et le resserrement de l'admissibilité à des subventions affectent également les femmes de manière disproportionnée, surtout les femmes à faible revenu.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

b) Privatisation des services gouvernementaux

Une autre façon pour les gouvernements de réduire les dépenses consacrées aux programmes publics a consisté à vendre ou transférer un service à une entité privée à but lucratif, sans l'assortir du même niveau reddition de comptes ou de réglementation.

La ville de Vancouver a privatisé ses services d'autobus en 2008, une mesure qui a un impact disproportionné sur les femmes, les gens pauvres, les personnes vivant des situations de handicap et les personnes âgées qui comptent beaucoup sur le transport en commun. Le syndicat des utilisateurs d'autobus de Vancouver a déclaré que « Les femmes constituent la majorité des utilisatrices. Un grand nombre de femmes, particulièrement les femmes de couleur, ont besoin du transport en commun parce qu'elles sont concentrées dans des emplois à bas salaire, de nuit, temporaires et à temps partiel et qu'elles ont beaucoup de responsabilités familiales. Elles ont besoin de services fiables et abordables, 24 heures par jour. La privatisation des services de transport par TransLink se solde pour elles par des tarifs plus élevés et un mauvais service, en plus d'entraver leur capacité de se déplacer. »[51]

Le système de transport public parallèle destiné aux personnes vivant des situations de handicap, HandyDart, a également été privatisé en octobre 2008. Avant la fin de la première année d'opération, les chauffeurs ont fait une grève de dix semaines en raison de conflits avec l'employeur au sujet des salaires et des avantages sociaux[52]. En abandonnant ce service à l'entreprise privée, l'autorité de transport régional a sacrifié son pouvoir d'exiger un arbitrage obligatoire ou de forcer un retour au travail.

La Colombie-Britannique a aussi entrepris, depuis 2003, une privatisation massive de ses services de santé publique. Au moins 8 500 emplois du secteur public ont été éliminés dans le domaine du soutien en santé, et les services d'entretien ménager ont été privatisés dans 32 hôpitaux du Lower Mainland et du sud de l'Île de Vancouver[53]. La majorité des personnes ayant perdu leur emploi et obtenu les nouveaux emplois dans le secteur privé étaient des femmes de la classe ouvrière, dont de nombreuses femmes de couleur immigrantes et non-immigrantes. Une recherche montre que ces travailleuses et travailleurs gagnent des revenus beaucoup plus bas dans le secteur privé, bien souvent sous le seuil de pauvreté, et que les conditions de travail sont difficiles. « Cette privatisation met en danger la santé de ces employés, le bien-être de leur famille et les

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

malades qu'elles et ils desservent[54]. »

c) Réduction de la taille de la fonction publique

Les compressions à la fonction publique de la Colombie-Britannique affectent les femmes et leur sécurité économique. Un rapport de 2005 indique que les trois quarts des emplois perdus dans les soins de santé, les services de soutien, l'enseignement et d'autres secteurs des services publics étaient occupés par des femmes[55].

d) Impact sur le bien-être des femmes

Tous les changements résultant des restructurations affectent également la santé et le bien-être des femmes. Les coupures aux services publics obligent les familles à assumer la responsabilité des soins qui ne sont plus couverts. Lorsque ces services sont dispensés à la maison, comme les soins à domicile, on présume souvent que les familles, c'est-à-dire principalement les femmes, vont combler toutes les lacunes. Cela augmente le niveau de stress, d'anxiété et d'épuisement des « aidantes naturelles »[56] . Les conditions difficiles que crée un environnement de services privatisés peuvent également amplifier les répercussions négatives sur la santé et le bien-être des femmes[57].

3. FAIRE OU NON PARTIE INTÉGRANTE DE LA SOCIÉTÉ: INCLUSION ET EXCLUSION AU CANADA

La restructuration est un processus de changement qui élimine ou réduit certains éléments pour les remplacer par d'autres. Les changements importants apportés aux services publics dans le cadre des restructurations ont eu pour effet de modifier les attentes de la population canadienne quant aux services gouvernementaux et quant aux droits spécifiques des citoyennes et les citoyens à tel ou tel service[58]. Cette nouvelle compréhension de la citoyenneté crée des clivages sociétaux entre « celles et ceux qui ont droit à une citoyenneté à part entière et les autres, relégués dans les faits à un statut de deuxième classe[59] ».

Nous allons examiner cette redéfinition des inclusions et des exclusions dans deux exemples qui affectent profondément la vie des femmes.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

a) Services de garde à l'enfance

Un point tournant des transformations de l'État providence au Canada s'est concrétisé par un changement dans notre acceptation collective de ce que les gouvernements doivent fournir à la population et pourquoi. Les gouvernements offraient jusqu'à récemment un filet de sécurité sociale face à l'adversité. Avec l'érosion des services publics, le financement public se donne aujourd'hui pour justification « l'investissement social »: protéger les gens, particulièrement la prochaine génération, de l'exclusion due à la pauvreté, aux désavantages et à la marginalisation[60,61].

Le modèle basé sur l'investissement social mène à une justification publique de programmes tels les services de garde, où l'on prône d'investir auprès des enfants plutôt que de leurs parents. « Des relations sociales, politiques et économiques inégales et opiniâtrement persistantes en matière de genre, de classe et de race cèdent la place à la catégorie fourre-tout de l'enfant comme lieu d'investissement, dont la famille ne semble éprouver ni besoins – ni capacités – spécifiques. Même si les enfants sont aujourd'hui considérés comme un bon investissement, nous pouvons déduire de cette politique que les femmes et les mères ne le sont pas. Les besoins des mères sont tout simplement évacués de la finalité du financement des soins aux enfants[62].

b) Migration et travail de soins

À mesure que se resserrent les critères d'admissibilité aux services publics, le travail de soins aux personnes âgées, aux personnes vivant en situation de handicap et aux enfants retombe sur les familles. Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail et leurs revenus sont essentiels à leurs familles. Mais ces revenus peuvent les rendre inadmissibles à des services de garde ou des soins à domicile subventionnés. Le Canada compte sur des femmes venues de l'étranger pour effectuer ce travail de soins et par conséquent, nous faisons désormais partie d'une économie de soins mondialisée[63].

Les gouvernements du Canada ont appuyé la migration de travailleuses et travailleurs temporaires. Depuis 2007, le pays en a accueilli plus que de résidents permanents. Les travailleurs temporaires ne bénéficient pas des mêmes soutiens et services que les résidents permanents, notamment les services d'établissement. « Les saisonniers agricoles, les aides familiales résidantes et les travailleurs peu spécialisés en général n'ont pas le droit d'emmener leur famille au Canada. Les travailleurs temporaires ne sont pas admissibles aux services

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

d'établissement financés par le gouvernement fédéral ou à une formation linguistique. Malgré leur contribution au fonds de l'assurance-emploi, elles et ils sont également inadmissibles à des prestations ou des formations en vertu de ce programme (sauf pour les dispositions touchant les congés parentaux et les prestations de personne soignante) ».[64]

Les femmes qui participent au Programme concernant les aides familiaux résidants peuvent présenter une demande de résidence permanente après un minimum de deux ans au Canada et peuvent alors parrainer leurs dépendants.

Les travailleurs saisonniers et les employés temporaires peu spécialisés ne sont pas admissibles à une résidence permanente (sauf pour certaines personnes relevant d'un programme des candidats des provinces). Leurs emplois sont particulièrement précaires en ces temps de bouleversements économiques et rares sont les recours qui leur sont offerts.

Ces travailleurs font souvent face à des choix terribles. Par exemple, 70 personnes du Guatemala, principalement des femmes, ont été embauchés comme travailleurs temporaires dans une usine de champignons en Ontario. Peu après le début de leur contrat, l'entreprise à réduit ses effectifs et les a mis à pied. Le président de la fondation Maytree a déclaré qu'un « programme qui déplace des personnes qui n'ont presque pas de droits comme travailleurs temporaires, qui n'ont que peu ou pas d'accès à des services et qui ne sont pas capables de défendre leur cause ne correspond pas aux valeurs canadiennes[65] ».

En embauchant des travailleuses et travailleurs temporaires pour combler ses besoins en main-d'œuvre, le Canada est loin de recruter, appuyer et retenir une population immigrante qui va contribuer à la diversité et à la force de la société canadienne.

4. COMMENT PASSER À L'ACTION

Il est parfois difficile de prédire les impacts des restructurations sur les femmes. Même lorsque les conséquences sont négatives pour les femmes, ou pour certains groupes de femmes, les solutions ne sont pas évidentes. Mais passer à l'action, seule ou avec d'autres, peut influencer de manière importante le processus de restructuration.

À titre individuel, vous pouvez toujours en **apprendre plus sur la question**.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

N'hésitez pas à exprimer vos préoccupations à vos représentants gouvernementaux ou à publier une lettre dans votre journal local.

Les efforts collectifs donnant souvent de meilleurs résultats, **joignez-vous à d'autres pour passer à l'action** sur les enjeux de restructuration. Par exemple, des campagnes sont en cours pour garantir des prestations d'AE aux travailleuses et travailleurs temporaires ou pour allonger la période de prestations-maladie de l'AE. Certains groupes plaident en faveur d'un meilleur accès aux prestations du Régime de pension du Canada et du Supplément de revenu garanti pour, entre autres, améliorer la situation des aînées et des femmes vivant des situations de handicap.

Trouver d'autres personnes intéressées à la restructuration dans une organisation locale de femmes ou une organisation communautaire. Ensemble, vous pourrez **identifier et échanger de l'information** sur les services de soutien pour les travailleuses dans leurs communautés. Vous pouvez aussi **cartographier les infrastructures sociales de votre communauté** et partager vos résultats et les lacunes à combler avec les intervenants responsables.

Pourquoi ne pas utiliser l'éducation populaire, le théâtre ou un site Web pour partager ce que vous avez appris dans votre communauté et publiciser des actions à entreprendre? Par exemple, n'hésitez pas à visiter le site du groupe UNPAC Manitoba au http://www.unpac.ca/. Vous y trouverez des idées sur leur campagne pour informer et impliquer toute la province dans l'action.

Consultez également le site de l'ICREF au http://www.criaw-icref.ca/ pour plus d'information sur les femmes et la restructuration économique et pour nos liens vers d'autres organisations.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

Notes

[i] Susan Prentice, «High Stakes: The "Investable" Child and the Economic Reframing of Childcare», *Signs: Journal of Women in Culture and Society* (34) 2009: 701.
[ii] Isabella Bakker et Rachel Silvey, éditrices. «Beyond States and Markets: The Challenges of Social Reproduction» (Londres et New York: Routledge, 2008), Marianne H. Marchand et Anne S. Runyan, éditrices, «Gender and Global Restructuring: Sightings, Sights and Resistances» (New York: Routledge, 2000), Isabella Bakker, éditrice, Introduction à «*Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*» (Toronto: University of Toronto Press, 1996), pp. 3-25.
[iii] Janine Brodie et Isabella Bakker, *Le régime de politique sociale du Canada et les femmes, évaluation de la dernière décennie*. (Ottawa: Condition féminine Canada, 2006), p.2.
[iv] Marika Morris et Benita Bunjun, *faire de la recherche avec les cadres d'analyse féministe intersectionnels: pour saisir la complexité de la vie des femmes*. (Ottawa: Institut canadien de recherches sur les femmes, 2007).
[v] Barbara Clow, Ann Pederson, Margaret Haworth-Brockman et Jennifer Bernier, *Rising to the Challenge: Sex and Gender-based Analysis for Health Planning, Policy and Research in Canada*. (Halifax: Centre de l'excellence de l'Atlantique pour la santé des femmes, 2009).
[vi] Statistique Canada, *Femmes au Canada (5e édition): Rapport statistique fondé sur le sexe* (Ottawa: Industrie Canada, 2005).
[vii] *Ibid*.
[viii] *Ibid*.
[ix] Statistique Canada, *Fiche de renseignements économiques* (Ottawa: Industrie Canada, 2010).
[x] Statistique Canada, « Recensement de la population, 2006 », http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-563/table/t7-fra.cfm
[xi] Xuelin Zhang, Statistique Canada, *Gains des femmes ayant des enfants et des femmes sans enfants* (Ottawa: Industrie Canada, 2009).
[xii] *Ibid*.
[xiii] *Ibid*.
[xiv] Dominque Fleury, *Étude de la pauvreté et de la pauvreté au travail chez les immigrants récents au Canada*. Ottawa: Ressources humaines et Développement social Canada, 2007.
[xv] Statistique Canada, 2005.
[xvi] Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux *Le revenu des femmes en 200 comparativement à 2005: des améliorations et des déceptions* (Ottawa: ACTS, 2009).
[17] Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Vers l'intégration des personnes handicapées* (Gatineau: RHDCC, 2009) p.38.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

[18] Statistique Canada, 2005.

[19] Daniel Wilson et David MacDonald, *The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada* (Ottawa: Centre canadien de politiques alternatives, 2010).

[20] Monica Townson, *Women's Poverty and the Recession* (Ottawa: Centre canadien de politiques alternatives, 2009) p. 18.

[21] *Ibid.*, p.7

[22] *Ibid.*, p.7

[23] Statistique Canada, *Femmes au Canada: une mise à jour du chapitre sur le travail* (Ottawa: Industrie Canada, 2006).

[24] Statistique Canada, 2005.

[25] Susan Crompton, *Série sur la vie avec une incapacité: Satisfaction à l'égard de la vie chez les femmes en âge de travailler ayant une incapacité* (Ottawa: Industrie Canada, 2010).

[26] Yuquian Lu et René Morissette. Participation des femmes sur le marché du travail et les ralentissements économiques. *Perspectives*. Statistique Canada. (mai 2010): 18-22.

Trish Hennessy et Armine Yalnizyan, *Canada's "He-cession" - Men Bearing Brunt of Rising Unemployment* (Ottawa: Centre canadien de politiques alternatives (10)4, juillet 2009).

[27] Lynne Toupin, *Gestion du personnel dans une période de turbulences et d'incertitude économique* (Conseil RH pour le secteur communautaires, Tendances et enjeux - janvier 2009).

[28] Alberta Council of Disability Services, *Community Supports for Adults with Disabilities: The Challenges and Policy Options* (Calgary: ACDS, 2007) p.6.

[29] Statistique Canada, 2005.

[30] *Ibid.*

[31] *Ibid.*

[32] Townson.

[33] Peter Dunn et Lea Caragata, *Preliminary SLID findings* (Toronto: Lone Mothers: Building Social Inclusion, 2007).

[34] Statistique Canada, 2005.

[35] Caledon Institute of Social Policy, *Canada's Shrunken Safety Net: Employment Insurance in the Great Recession* (Ottawa: Caledon Institute of Social Policy, Caledon Commentary, avril 2009) p.1.

[36] RHDSC

[37] Michael J. Prince, *Canadians Need a Medium-term Sickness/Disability Income Benefit* (Ottawa: Caledon Institute of Social Policy, 2008).

[38] Directeurs fédéral-provinciaux-territoriaux du soutien du revenu, *Rapport*

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

statistique sur l'aide sociale: 2006 (Gatineau: Directeurs fédéral-provinciaux-territoriaux du soutien du revenu, 2006).

[39] Prince.

[40] Santé Canada, « Les soins à domicile au Canada: Vue d'ensemble pour 1999 », http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/pubs/home-domicile/1999-home-domicile/situation-fra.php

[41] Pat Armstrong, Madeline Boscoe, Barbara Clow, Karen R. Grant, Margaret Haworth-Brockman, Beth E. Jackson, Ann Pederson, Morgan Seeley, et Jane Springer, « A Place to Call Home: Long Term Care in Canada » (Toronto: Fernwood, 2009) p.34.

[42] RHDCC.

[43] Institut canadien d'information sur la santé, *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2007* (Ottawa: ICIS, 2007) p.60.

[44] Pat Armstrong, Hugh Armstrong, et Krista Scott-Dixon, « Critical to Care: The Invisible Women in Health Services » (Toronto: Toronto University Press, 2008).

[45] Andrew Jackson et Sylvain Schetagne, *Is EI Working for Canada's Unemployed? Analyzing the Great Recession.* (Ottawa: Centre canadien des politiques alternatives, Budget fédéral alternatif 2010, Fiche technique - avril 2010).

[46] Laurie Monsebraaten. « Anti-poverty Advocates Decry Loss of Food Help ». *The Star*, le 25 mars 2010.

[47]BC Coalition of People with Disabilities, « March 2010 Medical Funding Cuts », http://www.bccpd.bc.ca/cutstomedical.htm

[48] Alison Brewin, *Women's Employment in BC: Effects of Government Downsizing and Policy Changes* (Vancouver: Canadian Centre of Policy Alternatives, BC Commentary(8)1, 2005).

[49] Sylvia Fuller et Lindsay Stephens, *Women's Employment in BC: Effects of Government Downsizing and Policy Changes* (Vancouver: Canadian Center for Policy Alternatives, BC Commentary(8)1, 2005).

[50] *Ibid.*

[51] Bus Riders Union, « Women in Transit: Transit is a Woman's Right », http://bru.vcn.bc.ca/women-in-transit

[52] Matthew Burrows. « HandyDart Strike Leaves Disabled Passengers Out in the Cold ». *Straight.com, Vancouver's Online Source,* le 26 novembre 2009, http://www.straight.com/article-272034/vancouver/disabled-left-out-cold

[53] Jane Stinson, Nancy Pollak, et Marcy Cohen, *The Pains of Privatization: How Contracting Out Hurts Health Support Workers, Their Families, and Health Care* (Vancouver: Canadian Centre for Policy Alternatives, 2005).

[54] *Ibid.*, p.5.

[55] Fuller et Stevens.

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA

[56] Denyse Côté, Eric Gagnon, Claude Gilbert, Nancy Guberman, Francine Saillant, Nicole Thivierge, et Marielle Tremblay, *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociales sur les femmes du Québec* (Ottawa: Condition féminine Canada, 1998).

[57] Stinson et al.

[58] Janine Brodie, Restructuring and the New Citizenship, dans *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, éditrice Isabella Bakker (Toronto: University of Toronto Press, 1996) p.130.

[59] Alexandra Dobrowolsky et Jane Jenson, « Shifting Representations of Citizenship: Canadian Politics of "Women" and "Children" », *Social Politics* (11)2 2004: pp.156-157.

[60] Jane Jenson et Denis Saint-Martin, « New Routes to Social Cohesion? Citizenship and the Social Investment State », *Canadian Journal of Sociology* (28)1 2003: pp.77-99.

[61] Jane Jenson et Denis Saint-Martin, « Building Blocks for a New Social Architecture: The LEGOTM Paradigm of an Active Society » *Policy and Politics* (34)3 2006: pp.429-452.

[62] Prentice.

[63] Bakker et Silvey, éditeurs, p.6.

[64] Naomi Alboim, *Abolish the Low-skilled Temporary Foreign Worker Program* (Maytree Policy in Focus (10), décembre 2009) p.18.

[65] Ratna Omidvar, *Tough Choices for Migrant Workers* (Maytree Opinion #6, mars 2009).

151, rue Slater Street, Suite/bureau 408, Ottawa, Ontario K1P 5H3 Canada Tel./tél. : (613) 563-0681 Fax/Téléc. : (613) 563-0682 | VISIT: CRIAW-ICREF.CA